


Participez à la surveillance du moustique tigre

Limitier la **prolifération**
du moustique, c'est
l'affaire de tous !



Il est très petit :
5 mm. 



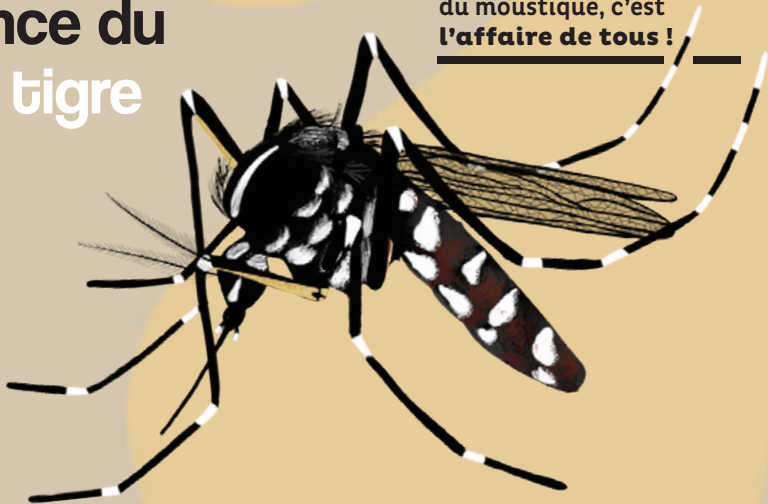
Il est noir avec des
rayures blanches.



Il pique durant
la journée.



Sa piqûre est
douloureuse.



Vous pensez avoir vu un moustique tigre?
Signalez sa présence sur
www.signalement-moustique.fr



La femelle moustique tigre pond environ **100 œufs** par ponte. Au contact de l'eau, ces œufs donnent des larves.

C'EST LÀ QU'IL FAUT AGIR...

Partout, supprimons l'eau des récipients !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le moustique tigre n'aime pas voyager : il vit dans un rayon de 150 m !

Le moustique tigre qui vous pique est né à proximité de chez vous, sur votre balcon, votre terrasse, dans votre jardin ou votre quartier.

Pour pondre ses œufs, il n'a besoin que d'une petite quantité d'eau : un bouchon à l'envers lui suffit... Alors coupons l'eau aux moustiques !

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre **les virus de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika** (s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies).

Des gestes simples pour éviter sa prolifération



NEUTRALISONS

Neutralisons les endroits où de l'eau peut se trouver.

En rangeant à l'abri de la pluie les jouets d'enfant, les seaux, les arrosoirs, les outils de jardinage...

En vidant, au moins après chaque pluie, les coupelles de pots de fleurs (ou en les remplissant de sable), les plis de bâches, les pieds de parasols, les décorations de jardin...

En éliminant les petits récipients inutilisés, les encombrants, les pneus usagés (ou en les remplissant de terre)...



VÉRIFIONS

Vérifions le bon écoulement des eaux et nettoyons régulièrement les gouttières, regards d'eau de pluie, rigoles ouvertes ou couvertes de grilles, bondes et siphons d'évacuation d'eau...



COUVRONS

Couvrons avec un voile ou une moustiquaire et de sorte que le moustique ne puisse y avoir accès, les réservoirs d'eau, les récupérateurs d'eau de pluie, les bidons et fûts devant rester dehors.

Plus d'informations sur
le site de l'ARS :
www.grand-est.ars.sante.fr